



DELIBERATION N°93-2026

Commune de La Bouëxière

CONSEIL MUNICIPAL du 21 septembre 2026

République Française

<div>NOMBRE DE MEMBRES</div> <div><div><div>- Afférent au Conseil Municipal : 27</div><div>- En exercice : 27</div><div>- Présents : 23</div><div>- Ayant pris part à la délibération : 26</div></div></div> <div><div>Date de convocation :</div><div>Mardi 15 septembre 2026</div></div> <div><div>Question n°93 : Désignation d'un représentant élu suppléant pour l'association Ile-et-développement</div></div>	L'an deux mille vingt-six, le 21 septembre, à 20H30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PELLEN, Maire.				
			Présent/e	Absent/e	Procuration
	M.	Jean-Marc PELLEN	X		
	M.	Sylvain HARDY	X		
	Mme	Doriane DUCLOS	X		
	M.	Thomas JOUANGUY	X		
	Mme	Gaëlle MALHAIRE	X		
	M.	Anthony LECLERE	X		
	Mme	Béatrice VANNIER	X		
	M.	Jérémie DELAUNAY	X		
	Mme	Aurélie DORNIC	X		
	M.	Didier LEHUGER	X		
	Mme	Roseline MONNERIE	Abs		DUCLOS Doriane
	Mme	Laurence LIZE	X		
	M.	Pascal POIRIER	X		
	M.	Richard FEVRIER	X		
	Mme	Marie-Françoise DARTAIS	X		
	Mme	Anne-Sophie PETIOT	Abs		DORNIC Aurélie
	Mme	Angélique BEAULIEU	Abs		MALHAIRE Gaëlle
	M.	Julien GAUDIN	X		
	M.	Jean-Alfred LEBLANC	X		
	Mme	Jeanne ALLAIN	X		
	Mme	Chloé LUSSOT	X		
	M.	Lenny RUFFAUT	X		
	M.	Régis JAMBOIS	X		
	Mme	Isabelle CERNEAUX	X		
	M.	Nicolas CAMO	X		
Mme	Régine DARSOULANT	X			
Secrétaire de séance : Madame Aurélie DORNIC					

93-2026 DESIGNATION D'UN REPRESENTANT ELU SUPPLEANT POUR L'
DEVELOPPEMENT

Rapporteur : Madame Jeanne Allain

Madame Allain précise aux membres du conseil municipal que dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux consécutifs aux dernières élections municipales, l'association « Ile et Développement » structure d'insertion spécialisée dans l'entretien des espaces verts, procède à l'actualisation de ses instances. En effet, l'association est constituée de trois collèges d'adhérents, dont un collège regroupant les communes du territoire adhérentes.

Le conseil municipal par délibération n°56-2026 du 1^{er} juin 2026 a désigné le représentant de la commune appelé à siéger au sein de l'association : monsieur Anthony Leclere.

Un suppléant devait être également désigné.

Il est proposé de désigner monsieur Yaël Desaize comme élu suppléant.

Monsieur Yaël Desaize ne prend pas part au vote.

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de désigner monsieur Yaël Desaize comme élu suppléant.

Décision du Conseil Municipal	
Pour	26
Contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Jean-Marc PELLE, Maire de La Bouëxière